

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 15 octobre 2019, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M. Sylvain-Michel Paradis,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Marie-Claude Turcotte,	commissaire-parent
M ^{me} Isabelle Viau,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5946/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Marie-Claude Turcotte, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5947/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5948/SSGC)

M^{me} Linda Gagnon, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Dépôt des états financiers du 30 juin 2019;
9. Demandes d'ajout d'espaces - PQJ- 2020-2030 - Modifications des orientations;
10. Plan de répartition des immeubles et des élèves 2020-2021 (PRIÉ);
PAUSE
11. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
12. Questions diverses;
13. Information du comité de parents;
14. Information de la vice-présidence;
15. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
16. Information de la direction générale;
17. Tour de table - partage d'information;
18. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PAROLE AUX ÉLÈVES

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 JUIN 2019 (R-5949/SRF)

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale doit soumettre, conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique, les états financiers et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire général a donné un avis public sur la date, l'heure et le lieu de la séance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) les états financiers annuels de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et le rapport du vérificateur externe à la date d'échéance et dans la forme qu'il détermine;

CONSIDÉRANT l'étude détaillée effectuée lors de la session de travail du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers en séance publique;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lucie Gagnon, commissaire, d'adopter à titre de dépôt les états financiers et le rapport du vérificateur externe soumis par la directrice générale et de verser ces derniers en liasse au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2019-2020-01**.

Adopté

DEMANDES D'AJOUT D'ESPACES - PQI- 2020-2030 - MODIFICATIONS DES ORIENTATIONS (R-5950/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le conseil des commissaires a adopté les demandes d'ajout d'espaces, dans le cadre du PQI 2020-2030, le 18 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a déposé à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, au mois de juin 2019, les réponses relatives au PQI 2019-2029;

CONSIDÉRANT QUE le MEES, dans le cadre du PQI 2019-2029, a autorisé la construction :

- ▶ D'une nouvelle école primaire dans le secteur 3;
- ▶ d'une nouvelle école primaire dans le secteur 2;
- ▶ d'une nouvelle école secondaire de 1200 places dans le secteur Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT QUE ces autorisations de construction viennent modifier les demandes d'ajout d'espaces dans le cadre du PQI 2020-2030;

CONSIDÉRANT l'analyse des dernières données prévisionnelles du MEES du mois de septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'ajout d'espaces - PQI 2020-2030 doivent être déposées au MEES pour le 31 octobre 2019;

Il est **PROPOSÉ** par M. Éric Filiatrault, commissaire, d'adopter le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030 modifié.

SECTEUR PRIMAIRE

- **POURSUIVRE** immédiatement les démarches qui s'imposent auprès du MEES en vue de la construction d'une école primaire dont le bâtiment sera d'une capacité de six (6) locaux pour le préscolaire, de 18 locaux de classes régulières et de deux (2) locaux d'adaptation scolaire dans le secteur 1A - Mirabel/Saint-Canut.
- **INITIER** immédiatement une demande auprès du MEES en vue de la construction d'une école primaire dont le bâtiment sera d'une capacité de huit (8) locaux pour le préscolaire, de 24 locaux de classes régulières et de trois (3) locaux d'adaptation scolaire dans le secteur 4B - Sainte-Sophie/Lafontaine.
- **POURSUIVRE** immédiatement auprès du MEES une demande de financement pour l'installation de 20 unités modulaires dans le secteur Saint-Jérôme pour l'année scolaire 2019-2020 (installées en août 2019)
- **INITIER** immédiatement auprès du MEES une demande de financement pour l'installation de 20 unités modulaires au primaire dans le secteur Saint-Jérôme pour l'année scolaire 2020-2021.

SECTEUR SECONDAIRE ET FGA

- **INITIER** immédiatement les démarches qui s'imposent auprès du MEES en vue de la construction d'une école secondaire dont le bâtiment sera d'une capacité de 1000 élèves dans le secteur Prévost/Saint-Hippolyte.
- **INITIER** immédiatement les démarches qui s'imposent auprès du MEES en vue de la construction d'une école secondaire dont le bâtiment sera d'une capacité de 1200 élèves dans le secteur Mirabel (Saint-Canut).
- **INITIER** auprès du MEES une demande de financement pour l'installation de 20 unités modulaires au secondaire dans le secteur Saint-Jérôme pour l'année scolaire 2020-2021.
- **INITIER** immédiatement les démarches qui s'imposent auprès du MEES en vue de la construction d'un pavillon FGA de 800 places (en annexe à l'école secondaire de 1200 places actuellement en demande pour le secteur Saint-Jérôme).

- **INITIER** immédiatement une demande de financement d'espaces locatifs de plus de 4500 m² pour la formation générale des adultes pour l'année scolaire 2020-2021.

Adopté

PLAN DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES ET DES ÉLÈVES 2020-2021 (PRIÉ) (R-5951/SOST)

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord d'adopter annuellement un plan de répartition des immeubles et des élèves;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Service de l'organisation scolaire et du transport a préparé un projet de consultation qui a été présenté lors de la séance de travail du conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce plan a été soumis à la consultation des instances, des écoles, des centres et des municipalités dans le respect des dispositions de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT QUE ce Plan a été élaboré en conformité avec les exigences de la Loi sur l'instruction publique;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation du Plan de répartition des immeubles et des élèves 2020-2021, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2019-2020-02**.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5952/SSGC)

M. Sylvain-Michel Paradis, commissaire-parent, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 05.

Adopté

Président

Secrétaire